**Programmes présidentiels : quel impact pour le pouvoir d’achat des actifs des classes moyennes et populaires ?**

(Philippe Aghion, David Amiel)

*Les thématiques du travail et du pouvoir d’achat font partie des principales préoccupations des Français. A un mois du 1er tour de l’élection, nous nous sommes penchés sur les programmes des différents candidats.\* Les résultats sont éloquents.*

**Premier cas type : un salarié au SMIC**

***1/ Le programme d’Emmanuel Macron est le plus favorable aux salariés au SMIC***

Avec E.Macron, le salarié au SMIC est particulièrement touché par les mesures suivantes :

-La suppression des cotisations salariales (chômage et maladie), soit 3,1 points, compensée par une hausse de la CSG de 1,7 point : le gain serait de 21 euros par mois.

-La revalorisation de la prime d’activité de 50 % : gain de 77 euros par mois.

-L’exonération de taxe d’habitation : gain d’au moins 29 euros par mois.

Le salarié au SMIC verra son pouvoir d’achat augmenter de 127 à 174 euros par mois.

Ces résultats sont cohérents avec les priorités du programme :

Les marges de manœuvre budgétaires consacrées à des baisses de prélèvement sur les ménages, sont mises au service des classes moyennes et populaires : exonération de la taxe d’habitation et rétablissement des exonérations sur les heures supplémentaires.

La réforme de la fiscalité du capital (ISF et prélèvement forfaitaire sur les revenus du capital) se fait sans allègement sensible de la fiscalité globale du capital.

Le transfert de l’assiette de la protection sociale vers la CSG favorise les actifs.

La prime d’activité est concentrée sur les salariés modestes.

Ces mesures sont financées :

La prime d’activité (2 Md€) est intégrée à la trajectoire de dépenses.

L’exonération de taxe d’habitation pour 80% des Français (10 Md€) et le rétablissement des exonérations sur les heures supplémentaires (3 Md€) contribuent à la baisse d’un point de PIB des prélèvements obligatoires et sont à ce titre financés par les économies sur les dépenses (sur les 60 milliards d’euros économisées, un tiers étant affecté à la réduction des prélèvements obligatoires et deux tiers à la réduction du déficit).

***2/ Le programme de François Fillon avantage les ménages les plus favorisés***

Avec F.Fillon, le salarié au SMIC est particulièrement touché par les mesures suivantes :

-Une baisse forfaitaire des cotisations salariales de 350€/an : le gain serait de 29€/mois.

-Une hausse de 2 points du taux normal de TVA : la perte serait de 9€/mois, en tenant compte de la structure de consommation d’un salarié à ce niveau de revenus.

Le salarié au SMIC gagnerait alors en moyenne 20€ de plus par mois.

Les marges de manœuvre budgétaires, en ce qui concerne les prélèvements obligatoires, sont mises exclusivement au service des entreprises. Si les ménages les plus aisés bénéficient indubitablement de mesures avantageuses (rehaussement du quotient familial, baisse de la fiscalité des plus-values immobilières, suppression de l’ISF quel que soit le choix d’investissement…), les ménages dans leur ensemble voient leurs gains de pouvoir d’achat compensés par la hausse de deux points du taux normal de TVA.

***3/ Le programme de Benoît Hamon se révèle moins ambitieux qu’il n’en a l’air***

Avec B.Hamon, le salarié au SMIC est particulièrement touché par les mesures suivantes :

La création d’un « revenu universel » : le gain serait de 82 euros nets par mois, car la prime d’activité est supprimée .

L’augmentation du SMIC : le gain serait de 30 euros par mois.

Le coût du revenu universel est absorbé notamment par l’ouverture aux 18-24 ans, ainsi que par la revalorisation du RSA.

***4/ Le programme de Marine Le Pen reste décevant pour les salariés modestes***

Avec M.Le Pen, le salarié au SMIC est particulièrement touché par les mesures suivantes:

La revalorisation de 25 % des APL et une baisse des tarifs réglementés de l’énergie de 5 % : le gain serait de 17,5 euros par mois.

Une dépréciation du franc : les pertes de pouvoir d’achat sont difficiles à estimer, mais peuvent s’avérer très élevées.

Une « prime pour l’activité versée aux revenus jusqu’à 1 500 euros par mois ». Nous ne pouvons pas la retenir car on ne sait pas comment elle s’articule à la prime d’activité. Surtout, financée par une taxe sur les importations, elle nous semble indissociable d’un scénario de sortie de l’UE : la perte de pouvoir d’achat serait alors double, due aux taxes supplémentaires et à la dépréciation.

**Second cas type : un couple à 5000 euros bruts** (soit un revenu déclaré à l’impôt sur le revenu de 24178 € par an par conjoint)

L’écart est encore plus frappant : ce couple ne touche aujourd’hui aucune prestation autre que les allocations familiales (pas d’APL, pas de prime d’activité). **Avec Macron**, il gagnera 125€/mois au total, dont 70€ du fait de la bascule des cotisations salariales vers la CSG (1,4 % \* 5 000 €), 40€ avec l’exonération de taxe d’habitation (pour une hypothèse de 480 € de taxe annuelle), et 15€ grâce à l’option pour l’individualisation de l’IR (le couple avec 2 enfants paye 1 285 € d’IR/an actuellement, tandis que chaque célibataire avec 1 enfant payerait 552 € une fois pris en compte l’effet de l’ensemble de nos mesures)

**Avec Hamon**, il ne bénéficiera ni du « revenu universel » ni de la hausse du SMIC. En revanche, le simulateur mis en ligne semble afficher 112 euros de gains (2 fois 56 euros), sans que la mesure correspondante ne soit clairement expliquée, notamment son articulation avec l’impôt sur le revenu. Nous la retenons cependant désormais dans le chiffrage.

Il ne bénéficiera pas du relèvement du quotient familial proposé par Fillon et Le Pen (+ 0 €). Il verrait seulement son impôt sur le revenu baisser de 10€ par mois avec la baisse de 10 % **proposée par Le Pen** (il paye aujourd’hui 1 285 €) et pourra bénéficier de la baisse des tarifs réglementés de l’énergie (10 euros).

Il verra son pouvoir d’achat augmenter de 22 euros **avec Fillon**: le forfait cotisations donnera 58 € de pouvoir d’achat supplémentaire par mois, mais en augmentant le revenu déclaré, il donnera lieu à un surcroît d’imposition à l’IR de 10 € par mois. Par ailleurs, la hausse de TVA pesant, à 0,7 % sur le salaire net, se traduira par une baisse de pouvoir d’achat de 26 € par mois.

*En conclusion, un couple avec 5 000 € et 2 enfants gagnerait +125 € de pouvoir d’achat par mois avec Macron, +112 € avec Hamon, +22 € avec Fillon et une dizaine (entre 10 € et 20 €) avec Le Pen, en excluant à nouveau les effets d’une sortie de l’UE*.

**Le programme d'Emmanuel Macron se révèle donc être, de loin, celui qui permet les gains de pouvoir d’achat les plus élevés pour les salariés modestes et les classes moyennes.**

\*base du calcul=une famille avec deux parents et deux enfants